Mobilité verte

La Ville d'Onet-le-Château est pleinement engagée dans une démarche de développement durable et de protection de l'environnement.

La mobilité verte c'est quoi ?

Chaque jour, nous nous déplaçons pour différentes raisons : travailler, faire ses courses, visiter ses amis, se promener…Pour accéder à ces activités, nous utilisons divers modes de déplacements individuels, partagés ou collectifs.

La mobilité verte consiste à assurer l'accessibilité aux territoires et satisfaire la liberté de mouvement et de déplacement des individus à court et long terme, tout en considérant l'intérêt collectif des générations actuelles et futures. Le défi d'aujourd'hui et l'enjeu de demain.

Des bornes de recharge à Onet

La commune dispose de deux bornes publiques de recharge pour véhicules électriques. Elles se trouvent :

- Parking de la Médiathèque Paul Géraldini.
- Quartier des Costes Rouges.

Onet engagée

L'installation de bornes de recharge de véhicules électriques vient compléter les actions déjà mises en œuvre par la Ville en matière de protection de l'environnement.

La ville met en place 6 actions concrètes pour un territoire innovant et respectueux de l'environnement:

- la suppression des produits phytosanitaires dans les parcs et jardins publics
- la rénovation énergétique des bâtiments municipaux
- l'optimisation de l'éclairage public
- l'utilisation de matériaux biodégradables dans les espaces verts
- la maîtrise des consommations d'énergie
- l'utilisation d'un véhicule utilitaire fonctionnement à l'électricité et à l'hydrogène

BON A SAVOIR : Il faut savoir que le gaz naturel réduit de 20 % les émissions de CO2, de 80 % les particules fines et de moitié les oxydes.»

HÔTEL DE VILLE D'ONET-LE-CHÂTEAU
12, rue des coquelicots
12850 - Onet-le-Château
S'y déplacer